

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 9 octobre 2007, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

André Lacombe, conseiller  
Tommy Plamondon, conseiller  
Jacques Tessier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Le Secrétaire trésorier explique la raison pour laquelle il n'y a pas eu de réunion régulière le lundi 1er octobre 2007. Considérant que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'avait pas quorum pour tenir la séance régulière du lundi 1er octobre 2007 suite à la démission du maire et de trois conseillers, cette réunion a été annulée. Le secrétaire trésorier a convoqué une assemblée extraordinaire pour le mardi 9 octobre 2007 afin de traiter de divers sujets concernant l'administration de la municipalité.

Rés. 2007-10-287: Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20h pour traiter des sujets suivants :

- 1.- Ouverture de la séance/Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Résultat de l'élection du 30 septembre 2007  
Proclamation du candidat élu
- 3.- Constat de la démission des conseillers Alain Vallée, Daniel Allard et France Déry et date de l'élection pour combler ces postes de conseillers.
- 4.- Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 septembre 2007 adoptée par la Commission Municipale, faute de quorum à la municipalité de Sainte-Thècle.
- 5.- Correspondance
- 6.- Comptes et état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2007.
- 7.-
  - a) Autorisation signature du maire pour les chèques et effets à la caisse Populaire de Sainte-Thècle/Saint-Adelphe
  - b) Nomination du maire suppléant.
  - c) Nomination au comité de diversification.
  - d) Nomination au comité de relation de travail.
  - e) Nomination au comité de la bibliothèque municipale.
- 8.- Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion pour 2006 de la municipalité.
- 9.- Demande de dérogation mineure de Jean-Claude Délisle.
- 10.-
  - a) MMQ/ changement de mutuelle de prévention.
  - b) FQM/ formation sur les responsabilités gouvernementales et municipales en matière de sécurité civile.
- 11.- Offre de Michel Trudel pour l'exploitation agricole des lots 99A, 100A, 100B, 100C et 101A.

- 12.- Préavis de mise à pied : préposés aux travaux publics.
- 13.-
  - a) Fer et Métaux Garand/enlèvement de leur contenant de récupération de métal.
  - b) Gestion International T, Jean-Marie Tardif offre de contenant pour récupérer le métal.
- 14.-
  - a) Demande de Claudette Arbour / entretien du chemin du débarcadère du lac Traverse.
  - b) Demande de Manuella Perron / installation de lumières de rue dans la rue Charles Audy
- 15.-
  - a) MRC de Mékinac/demande de rencontre avec le conseil municipal suite au forum sur le développement de notre municipalité.
  - b) MRC de Mékinac/rencontre le 18 octobre 2007 pour nous entretenir sur différents dossiers.
  - c) CLD de Mékinac/invitation au forum des intervenants touristiques de Mékinac le 29 octobre 2007.
  - d) Comité de diversification et de développement de la MRC de Mékinac/ rencontre le 10 octobre 2007 et procès-verbal du 1er octobre 2007.
- 16.-
  - a) Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Canton de LeJeune pour l'obtention de la subvention de 50 000. \$
  - b) Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Canton de LeJeune pour l'obtention de la subvention de 15 000. \$
  - c) Travaux de voirie chemin Saint-Joseph et Saint-Georges Centre
- 17.- Approbation des prévisions budgétaires 2008/OMH de Sainte-Thècle.
- 18.- Forget Aubin / Plan de développement.
- 19.- Demande de Jeannot Lessard/pratique de musique dans la salle Aubin
- 20.- Autorisation signature contrat d'achat du lot 86-35-P de Marché Baril et Frères.
- 21.-
  - a) Achat de tables pour la salle Aubin
  - b) Achat d'une déchiqueteuse et une machine à plier pour le bureau municipal
- 22.-
  - a) AFÉAS/Demande d'utilisation de la salle Aubin
  - b) CTA Mékinac demande de location au garage municipal
- 23.- Caroline Poisson, responsable du Noël des enfants/demande de commandite.
- 24.- Affaire en suspend :  
TGV net/ Internet haute vitesse.  
Telus/interurbain gratuit avec Trois-Rivières et Shawinigan.
- 25.- Questions de l'assistance.
- 26.- Affaires nouvelles:
- 27 Ajournement ou levée de l'assemblée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Procès-verbal du scrutin du 30 septembre 2007

Le Président d'élection, Louis Paillé, donne le résultat du recensement des votes suite à l'élection du 30 septembre 2007 :

## AU POSTE DE MAIRE

|                        |     |
|------------------------|-----|
| Monsieur Daniel Allard | 362 |
| Madame France Déry     | 203 |
| Monsieur Alain Vallée  | 554 |

BULLETINS REJETÉS : 12

TOTAL DES VOTEURS: 1 131

VOTANTS INSCRITS: 2 173

Louis Paillé  
Président d'élection

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE

Proclamation d'élection du candidat élu à l'élection du 30 septembre 2007 pour la Municipalité de Sainte-Thècle.

Je, Louis Paillé, président d'élection proclame, par la présente que Alain Vallée du 110, 7ème Avenue Nord (Lac Croche) Sainte-Thècle a reçu la majorité des votes légalement donnés et que, par conséquent, a été élu au poste de maire.

Donné à Sainte-Thècle, le 5 octobre 2007.

---

Président d'élection

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE

Je, Alain Vallée, domicilié à 110-7e Avenue, Chemin. Saint-Michel Nord, Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de maire conformément à la loi, avec honnêteté et justice dans les meilleurs intérêts de la population de la municipalité.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 5 octobre 2007.

---

Secrétaire-trésorier

## DÉMISSION DE TROIS CONSEILLERS

Le secrétaire-trésorier, Louis Paillé, dépose au conseil une lettre qui lui a été transmise le 5 septembre 2007 à 9 heures 15 minutes par Alain Vallée à l'effet qu'il démissionne de son poste de conseiller (siège numéro 3) de la municipalité de Sainte-Thècle et que sa démission est effective à compter de ce jour.

Le secrétaire-trésorier, Louis Paillé, avise le conseil qu'il y a vacance au poste de conseiller au siège numéro 3 de la municipalité et qu'il y aura élection partielle pour ce poste; car il reste plus de douze mois avant le jour prévu pour la tenue d'élection régulière.

Le secrétaire-trésorier, Louis Paillé, dépose au conseil une lettre qui lui a été transmise le 5 septembre 2007 à 10 heures 45 minutes par Daniel Allard à l'effet qu'il démissionne de son poste de conseiller (siège numéro 6) de la municipalité de Sainte-Thècle et que sa démission est effective à compter de ce jour.

Le secrétaire-trésorier, Louis Paillé, avise le conseil qu'il y a vacance au poste de conseiller au siège numéro 6e de la municipalité et qu'il y aura élection partielle pour ce poste; car il reste plus de douze mois avant le jour prévu pour la tenue d'élection régulière.

Le secrétaire-trésorier, Louis Paillé, dépose au conseil une lettre qui lui a été transmise le 5 septembre 2007 à 16 heures 20 minutes par France Déry à l'effet qu'elle démissionne de son poste de conseillère (siège numéro 2) de la municipalité de Sainte-Thècle et que sa démission est effective à compter de ce jour.

Le secrétaire-trésorier, Louis Paillé, avise le conseil qu'il y a vacance au poste de conseiller au siège numéro 2 de la municipalité et qu'il y aura élection partielle pour ce poste; car il reste plus de douze mois avant le jour prévu pour la tenue d'élection régulière.

Date de l'élection partielle pour combler les postes de conseillers au siège numéro 2, 3 et 6.

Le secrétaire-trésorier, Louis Paillé, avise le conseil qu'il y a vacance au poste de conseiller pour les sièges 2, 3 et 6 de la municipalité et qu'il y aura élection partielle pour ces postes; car il reste plus de douze mois avant le jour prévu pour la tenue d'élection régulière, soit en novembre 2009. L'élection partielle pour combler les trois postes des conseillers qui ont démissionnés aura lieu le Dimanche 2 décembre 2007. Un calendrier électoral est remis aux membres du conseil.

#### PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2007

Copie du Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 septembre 2007 est déposé au conseil municipal. Ce procès-verbal a été adopté par la Commission Municipale, faute de quorum à la municipalité de Sainte-Thècle, tel que mentionné dans la résolution du 24 septembre 2007 de la Commission Municipale du Québec.

#### Correspondance reçue en septembre 2007

- Ministère des Affaires municipales et des Régions

Réception du bulletin « Muni-express » numéro 4, du 5 septembre 2007, traitant du rôle et pouvoirs des municipalités concernant l'installation de fosses septiques. Annexe « A »

Réception d'un état de dépôt en date du 12 septembre 2007 d'un montant de 1 573.00\$ représentant la quote-part du gouvernement du Québec en intérêt pour le programme d'assainissement des eaux municipales.

- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Le Ministère nous informe de la tenue de la 5e édition de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) qui se tiendra du 30 septembre au 7 octobre prochains sous la thématique « Je m'interculturalise » et nous invite à leur transmettre la liste des activités organisées dans les municipalités pour les inscrire sur le calendrier des activités qui sera disponible au [www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca](http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca)

- Ministère des Transports

Réception d'un communiqué de presse en date du 1er octobre 2007 intitulé « Travaux de réparation de la chaussée de la route 153 à Sainte-Thècle » nous indiquant que la nature des travaux entraînera, sur 200 m, la fermeture de une voie sur deux de la route 153, à la

sortie nord de la zone urbaine (Hervey-Jonction), du 2 au 5 octobre prochain et que la circulation se fera en alternance à l'aide de feux de circulation, de 7h30 à 16h.

Réception d'un état de dépôt en date du 14 septembre 2007 d'un montant de 8 690\$ représentant la subvention pour l'entretien des passages à niveau.

- Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Mauricie

Réception du bulletin d'information « Info-Lettre Le Résolu » volume 2, numéro 14, du 4 septembre 2007 indiquant que d'ici mars 2008, des personnes atteintes d'insuffisance rénale pourront être traitées à la maison grâce à un service de dialyse nocturne à domicile.

Réception du bulletin d'information « Info-Lettre Le Résolu » volume 2, numéro 15, du 17 septembre 2007 nous indiquant la tenue de la campagne de promotion « Saveurs Santé » qui, via les restaurateurs, visent à améliorer les habitudes alimentaires de la population. Ainsi, du 14 septembre au 14 octobre prochains, des restaurants offriront à leur clientèle la possibilité de « manger mieux » en développant des menus qui mettront à l'honneur fruits et légumes et produits agroalimentaires régionaux. À noter que le Restaurant Le Tournesol de Sainte-Thècle fait partie des restaurants participants.

L'Agence nous invite à prendre connaissance du document « La santé autrement dit », qui est un outil remarquable pour connaître en un bref panorama un résumé de l'état de santé de la population, car en tant que municipalité, il est possible d'influer sur l'état de santé des groupes de personnes placées sous notre responsabilité. Le document est disponible au <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2006/06-245-02.pdf>

- ASQ – Consultant en avantages sociaux

Réception du communiqué spécial intitulé « Aux directeurs généraux des municipalités participantes au Collectif d'assurance des municipalités de la Mauricie » nous indiquant les dates importantes pour le changement d'assureur à compter du 1er octobre 2007 et que toutes les réclamations à l'ancien assureur doivent être faites avant le 30 septembre. La compagnie Croix Bleue confirme qu'à compter du 1er octobre et ce jusqu'au 31 décembre prochain, il n'y aura plus de retenu pour les franchises de frais médicaux et de soins dentaires. Les franchises reprendront le 1er janvier 2008.

- Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

Réception du bulletin « Mini-Scribe » volume 16, numéro 9, d'octobre 2007, indiquant que le mois d'octobre est celui de la préparation par le directeur général/secrétaire-trésorier du rôle général de perception, à moins que le conseil en décide autrement. Annexe « B »

Réception du bulletin « Membres en direct », volume 7, numéro 7, de septembre 2007, nous indiquant que l'ADMQ s'est engagée envers la FQM, suite au forum sur les municipalités dévitalisées, à rédiger un mémoire pour proposer des pistes de solutions en vue de revitaliser les régions les plus touchées.

- Biolab

Biolab nous indique qu'ils offrent maintenant trois nouveaux produits-services, soient les Plans Bio-Solutions, le Centre de services personnalisés à la clientèle Bio-Contact et le Calendrier informatisé Bio-Stat.

- Centre financier aux entreprises de Trois-Rivières

Le CFE nous transmet l'entente de tarification pour le compte de la municipalité pour la période du 1er septembre 2007 au 30 juin 2008.

- Centre de gestion de l'équipement roulant

CGER nous invite à consulter leur « Plan d'action 2007-2008 » disponible sur leur site Internet

CGER nous informe que malgré l'IPC de 2,2% de la période se terminant le 31 juillet 2007, l'augmentation maximum de ses taux de location de véhicules et d'équipements connexes pour l'année 2008-2009 sera de 1,5% et ce, à compter du 1er avril 2008.

Le CGER nous transmet la nouvelle Déclaration de services à la clientèle présentant les nouveaux engagements du CGER envers ses clients.

- Commission de protection du territoire agricole du Québec

La CPTAQ désire nous informer que monsieur Éric Moreau est convié à une rencontre qui aura lieu le 2 octobre 2007 aux bureaux de la CPTAQ à Québec concernant le dossier relatif à l'autorisation d'effectuer des compétitions de MotoCross sur le terrain de monsieur Moreau. À cet effet, nous avons reçu une lettre des résidents à proximité de la piste de MotoCross qui demandent à être avisés du contenu de la demande de renouvellement du permis d'exploitation d'une piste de MotoCross avant l'obtention de celui-ci. Annexe « C »

- Consultants René Gervais Inc.

L'entreprise nous informe qu'ils se joignent à Desseau-Soprin Inc., une des plus importantes sociétés d'ingénierie-construction au pays pour développer de nouvelles approches et expertises.

- Coopérative de développement Centre-du-Québec / Maurice (CDCQM)

Réception du bulletin d'information « Le Lien-Coop » de septembre 2007 nous indiquant que le MDEIE a publié l'édition 2007 des données statistiques sur les coopératives au Québec et que ce portrait sommaire est disponible au [www.mdeie.gouv.qc.ca](http://www.mdeie.gouv.qc.ca) sur l'onglet publications, études et statistiques, analyse du secteur coopératif.

- CSST

La CSST désire nous informer qu'elle tiendra un Carrefour de la Santé et de la Sécurité du Travail sous le thème « Pour échanger les bonnes idées », le mardi 23 octobre 2007 au Best Western Hôtel Universel de Drummondville, de 7h45 à 16h15.

- Fédération Québécoise des Municipalités Annexe « D »

Réception d'un communiqué en date du 6 septembre 2007 intitulé « La FQM s'associe à la campagne de sensibilisation à la collecte sélective » indiquant que pour la FQM, l'entente conclue avec les partenaires gouvernementaux et de l'industrie permettra au monde municipal, et en particulier aux MRC, de maximiser le rendement de leur collecte sélective et de contribuer au respect des objectifs de la Politique de gestion des matières résiduelles.

Réception d'un communiqué en date du 7 septembre 2007 intitulé « La FQM participe au Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire » nous indiquant que pour le président de la FQM, il importe de maintenir une agriculture de proximité destinée en priorité à alimenter les marchés régionaux et nationaux pour favoriser le développement d'une offre de produits à la fois originale et diversifiée qui engendrera des retombées socio-économiques pour les communautés rurales.

Réception d'un communiqué en date du 12 septembre 2007 intitulé « Une initiative de la FQM permet aux milieux locaux de profiter directement des retombées des projets éoliens » indiquant que la MRC du Témiscouata a donné son appui à un projet de parc éolien pour lequel le promoteur s'est engagé à lui verser 4 000\$ par année par mégawatt installé, montant que la FQM demandait d'exiger minimalement des compagnies privées

pour l'implantation des parcs éoliens sur leur territoire.

Réception d'un communiqué en date du 14 septembre 2007 intitulé « La FQM réagit au blocage par Greenpeace d'un navire sur la rivière Saguenay » indiquant que la FQM s'inquiète suite au blocage d'un navire de la société SFK Pâte à Grande-Anse, des conséquences que ce coup d'éclat risque d'avoir pour les centaines

La FQM accuse réception de la résolution d'appui adoptée par le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle relativement aux redevances pour les éoliennes.

La FQM accuse réception de la résolution concernant le report des dates des Journées de la culture adoptée par le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle.

- Femmes de Mékinac

Femmes de Mékinac désire nous informer que l'organisme est de retour, selon l'horaire habituel, avec leur ligne d'écoute, du lundi au mercredi, de 13h à 16h, au (418) 289-2422 et que le centre est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

Réception de la programmation pour l'automne 2007.

- Fondation du Foyer de Sainte-Thècle

La Fondation du Foyer de Sainte-Thècle invite toute la population de Sainte-Thècle et des environs à leur brunch servant d'activité de levée de fonds qui aura lieu le dimanche 25 novembre 2007, de 10h00 à 13h00 à la salle Aubin de Sainte-Thècle.

- Georgette Davidson

Madame Davidson, de même que ses enfants et petits-enfants, tiennent à remercier la municipalité pour son geste de sympathie lors du décès de monsieur Jean-Paul Trudel.

- Greenpeace

Greenpeace nous indique que le 14 septembre 2007, ils bloqueront un navire marchand près du port de Grande-Anse dans la rivière Saguenay, pour protester contre le manque de protection de la forêt boréale et demande qu'une foresterie durable permettant d'assurer des emplois viables aux membres de nos communautés soit mise en place.

- Groupe AST

Le Groupe AST tient à nous informer que la FQM désire confier la gestion de la mutuelle de prévention dès le 1er janvier 2008 à un nouveau gestionnaire. La municipalité de Sainte-Thècle a présentement un contrat de service avec le Groupe AST et celui-ci nous informe que l'adhésion à une mutuelle de prévention est volontaire et chaque employeur a donc la liberté de joindre la mutuelle de prévention de son choix.

- Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Le Groupe désire nous informer que moins du tiers des membres des conseils municipaux du Québec sont des femmes et qu'encore 11% de conseils municipaux du Québec ne comptent aucune femme. Des sessions de formation ont donc lieu chaque année à l'École Femmes et Démocratie. Les informations sont disponibles au [www.femmespolitiquemunicipale.org](http://www.femmespolitiquemunicipale.org)

- Groupement forestier de Champlain Inc.

Le Groupement nous informe que la 31e Assemblée Générale Annuelle aura lieu le lundi 24 septembre 2007, à compter de 19h00, à la Cabane à sucre Massicotte située à St-Narcisse et nous transmet à cet effet l'ordre du jour.

- Mélanie Prince

Mélanie désire remercier le personnel du bureau municipal pour l'appui et le temps qui lui a été consacré lors de son stage d'une durée de 3 semaines.

- MRC Mékinac

Réception de l'entente concernant la fibre optique sur le territoire de la MRC de Mékinac, de l'addenda permettant l'adhésion de Saint-Rock-de-Mékinac et de la convention de mise en place et d'utilisation d'un lien de fibre optique avec la Commission scolaire de l'Énergie.

- Mutuelle des municipalités du Québec

Réception d'un communiqué en date du 10 septembre 2007 intitulé « Formation donnée par la FQM offerte gracieusement aux membres de La Mutuelle des municipalités du Québec » indiquant que cette formation sera offerte gratuitement aux élus municipaux à l'automne 2007.

- Québec Municipal

Réception d'un communiqué en date du 11 septembre 2007 intitulé « Québec – Forum sur les municipalités dévitalisées » nous indiquant que la FQM tiendra un grand forum sur les municipalités dévitalisées le 18 octobre 2007. Annexe « E »

- Pesca environnement

Pesca Environnement nous présente son entreprise qui se démarque dans ses services dans les domaines de la foresterie, de l'ingénierie, de l'énergie éolienne et des milieux aquatiques et invite le conseil à les rencontrer lors du prochain Salon Affaires Municipales au Centre des congrès de Québec, les 27 et 28 septembre prochains, au kiosque 417.

- Publications Canadiennes

Les Publications Canadiennes offrent au public une édition révisée de l'Annuaire des subventions au Québec contenant plus de 1800 programmes d'aides et de subventions provenant des divers paliers gouvernementaux et organismes.

- Recyc-Québec

Recyc-Québec désire nous informer qu'elle s'est associée avec divers partenaires pour réaliser une campagne de sensibilisation à la collecte sélective municipale qui vise, entre autres, à inciter la population du Québec à déposer dans les bacs de récupération tous les contenants, les emballages et les imprimés, incluant les médias écrits, les cartons, le verre, le plastique et le métal en vue de leur recyclage (<http://www.votrevoixecolo.com>)

- Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

La Régie nous informe qu'ils nous achemineront sous peu, une liasse de dépliants intitulés « Au Québec, les contenants de peintures vides, ça se recycle aussi » à distribuer à la population.

La Régie nous invite à l'inauguration officielle d'un nouvel éco-centre implanté à Champlain, le mercredi 26 septembre 2007, à 10h, au site d'enfouissement sanitaire de Champlain.

- Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière, et de la Mauricie

Le Réseau Biblio nous indique que dès janvier 2008, Micromédica sera responsable d'assurer la facturation et la signature des contrats d'entretien de soutien informatique dont la municipalité bénéficie et les frais ne seront plus ajoutés à même la facturation

annuelle du Réseau Biblio. La facture sera émise directement par Micromédica et le paiement devra être fait à leur nom.

- Service d'achat pour les municipalités

Le SAM désire nous informer qu'il a mis sur pied, en collaboration avec la Société informatique SAFI, un programme pour l'évaluation de l'état des ponts sous responsabilité municipale et que le SAFI nous propose deux forfaits selon nos besoins, soit une offre d'acquisition des technologies SAFI et de formation par le personnel de l'entreprise ou une offre de service d'acquisition des technologies SAFI et de formation par le personnel de l'entreprise.

- Société d'habitation du Québec

La SHQ désire nous informer que depuis le 1er août 2007, la conseillère en gestion à la Direction de l'amélioration de l'habitat qui est attitrée à notre territoire est madame Christine Herman.

- Synapse électronique

L'entreprise nous présente ses produits de contrôle de température résidentiel et commercial.

- Tourisme Mauricie

Tourisme Mauricie juge important de continuer de nous faire entendre pour le programme « Emplois d'été Canada » et nous propose de demander à nos employés subventionnés par ce programme de nous écrire une courte lettre qui témoignera de l'importance que son expérience de travail a eu pour sa future carrière ou dans son cheminement personnel et de l'annexer à la prochaine demande et d'en fournir une copie à Tourisme Mauricie.

Tourisme Mauricie nous indique qu'il y aura, le jeudi 11 octobre prochain, au Palais des congrès de Montréal, une journée carrière s'adressant aux médecins et au personnel médical. Cette journée se veut l'endroit tout désigné pour vendre notre région comme étant une destination de choix.

- Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie

Réception du bulletin « Le Mensuel » d'octobre 2007 traitant de cinq projets soutenus par le MELS en Mauricie pour la réparation ou la construction d'infrastructures de sport et loisir. Annexe « F »

#### Rés. 2007-10-288 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Rés. 2007-10-289: Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de septembre 2007 au montant de 385 644.33 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Une copie de l'état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2007 est remise aux membres du conseil municipal ainsi qu'un estimé des résultats prévus pour la fin d'année 2007 et les travaux de voirie réalisées depuis le début de l'année.

Rés. 2007-10-290: Autorisation du maire à signer les chèques et effets de la municipalité

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le maire Alain Vallée à signer les chèques et effets pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle sur le compte bancaire 7532 de la Caisse populaire Sainte-Thècle/Saint-Adelphe en remplacement de France Déry, conseiller à compter du 9 octobre 2007. Les autres signataires sont André Lacombe conseiller, Louis Paillé, directeur général et Valérie Fiset, directrice générale adjointe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-291: Nomination du maire suppléant

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Tommy Plamondon, conseiller au siège numéro 4,

- a) maire suppléant pour les trois prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Nomination au comité de diversification

Le maire étant d'office sur ce comité, le conseil a décidé d'attendre après l'élection partielle des trois nouveaux conseillers avant de nommer un conseiller représentant la municipalité sur le comité de diversification et de développement de la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-292: Nomination au comité de relation de travail (CRT)

CONSIDÉRANT que depuis le départ de André C. Veillette, il n'a pas été remplacé sur le comité de relation de travail ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Alain Vallée, maire en remplacement de André C. Veillette sur le comité de relation de travail (CRT). Les représentants municipaux sur le comité de relations de travail seront Alain Vallée, maire, Jacques Tessier conseiller et Louis Paillé, directeur général.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Nomination au comité de la bibliothèque municipale

Suite à la démission de France Déry, il n'y a plus de délégué municipalité à la bibliothèque municipal. Le conseil attend après l'élection partielle pour nommer un délégué à la bibliothèque municipal.

Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion pour 2006 de la municipalité de Sainte-Thècle

Le directeur général et secrétaire trésorier, Louis Paillé, dépose au conseil le rapport sur les indicateurs de gestion pour l'année 2006 de la municipalité de Sainte-Thècle.

Rés. 2007-10-293 : Demande de dérogations mineures de Jean-Claude Délisle

CONSIDÉRANT les demandes de dérogation soumissent par Jean-Claude

Délisle concernant un empiètement de 6,53 mètres dans la marge de recul avant et rendre légal un gazébo érigé dans la bande riveraine :

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage 8-90 exige une marge avant de 7,6 mètres pour une construction;

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage 8-90 article 82 interdit toutes constructions, ouvrages et travaux dans la rive;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme suite à l'étude de ladite demande le 10 septembre 2007 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle permet les dérogations mineures suivantes à Jean-Claude Délisle pour le 1190, chemin du Lac du Jésuite à Sainte-Thècle :

- une marge avant de 1,07 mètre au lieu de 7,60 mètres
- la construction d'un gazébo dans la bande riveraine.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Rés. 2007-10-294 : Résolution en vue de la signature d'une entente avec la CSST pour la participation à une mutuelle de prévention

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et IL EST RÉSOLU, les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2008 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération Québécoise des Municipalités soit autorisée à signer cette entente pour et au nom de la municipalité de Sainte-Thècle ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la municipalité.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### FQM Formation sur les responsabilités gouvernementales et municipales en matière de sécurité civile

Ce sujet est remis pour étude.

#### Rés. 2007-10-295 : Offre de location des terres agricoles (lots 99A, 100A, 100B, 100C et 101A par Michel Trudel

CONSIDÉRANT l'offre de Michel Trudel de louer les terres agricoles appartenants à la municipalité soient les lots 99A, 100A, 100B, 100C et 101A d'une superficie cultivable d'environ 44 hectares;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de location des lots décrits ci-haut de Michel Trudel pour la Ferme M.C. Trudel Inc. aux conditions suivantes :

- Pour une période de cinq (5) ans, à compter de ce jour, au prix de 50 \$ l'hectare pour un total de 2 200. \$ annuellement, le tout payable le 1 août de chaque année plus les taxes applicables. Le premier versement annuel sera payé le 1<sup>er</sup> août 2008.
- Ces terres seront cultivées selon la réglementation en vigueur le tout selon les recommandations de l'agronome qui devront être fournis à la municipalité.
- Il ne devra être étendu aucun fumier, herbicide, insecticide ni aucun autre produit

- chimique.
- Tout produit étendu sur ces terres devra faire l'objet d'une demande au conseil municipal pour l'approbation avant d'être étendu.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Rés. 2007-10-296 : Préavis de mise à pied : préposés aux travaux publics

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle avise Messieurs Yvon Richard, Gérald Gonneville et Yves Vallée préposés aux travaux publics, que leurs services ne seront plus requis à partir de 17 h 00 le 9 novembre 2007.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Rés. 2007-10-297 : Fer et Métaux Garand/enlèvement du contenant de récupération de métaux

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle avise Fer et Métaux Garand de venir enlever leur contenant de récupération de métaux au garage municipal de Sainte-Thècle; car la municipalité en aura plus besoin dans l'avenir.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Rés. 2007-10-298 : Gestion International T, Jean-Marie Tardif offre de contenant pour récupérer le métal

CONSIDÉRANT l'offre de Gestion International T. Inc. pour la fourniture d'un contenant pour récupérer les métaux ferreux et non-ferreux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre Gestion International T. Inc. de fournir gratuitement à la municipalité un contenant pour récupérer le métal au garage municipal et nous payer le métal récupéré dans ce contenant au prix du marché du jour.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Rés. 2007-10-299: Claudette Arbour demande d'entretien du chemin du débarcadère du lac Traverse

CONSIDÉRANT que Madame Claudette Arbour habite en permanence son chalet du 190 chemin lac du Jésuite Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le chemin qu'elle emprunte pour se rendre à son chalet est en partie la propriété de la municipalité et sert d'accès aux usagers du débarcadère se rendant à la pêche sur le lac Traverse;

CONSIDÉRANT qu'elle a du réparer le chemin du débarcadère suite au pluies diluviennes;

CONSIDÉRANT qu'elle nous demande de faire des travaux de drainage pour favoriser l'égouttement de l'eau dans le chemin;

CONSIDÉRANT qu'elle nous demande de partager les frais d'entretien d'hiver de chemin menant au débarcadère du lac Traverse et à son chalet;

CONSIDÉRANT que la municipalité a acheté ce terrain uniquement pour construire un débarcadère pour les usagers qui vont à la pêche sur le lac Traverse durant l'été;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et

il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- demande à Madame Claudette Arbour d'informer la municipalité lorsque le chemin menant au débarcadère du lac Traverse est en mauvais état suite à des pluies ou le passage de véhicules et nous prendrons les mesures pour réparer ce chemin sur la partie qui nous appartient.
- pour ce qui est de l'entretien d'hiver du chemin menant au débarcadère du lac Traverse et à la propriété de Madame Claudette Arbour, puisque le débarcadère est fermé l'hiver, la municipalité n'a pas l'intention d'ouvrir ce chemin durant la saison hivernale, ni de défrayer un coût pour l'ouverture.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-300 : Manuella Perron demande d'installation de lumières de rue dans la rue Charles-Audy

CONSIDÉRANT la demande de Manuella Perron d'installer des lumières de rue dans la nouvelle rue Charles-Audy;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- autorise l'installation de deux (2) lumières de rue de 100 watts au sodium dans la rue Charles-Audy.
- Les endroits où seront installés ces lumières seront déterminés par l'inspecteur municipal.
- L'inspecteur municipal est autorisé à présenter la demande à Hydro-Québec pour l'installation de ces lumières.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-301 : MRC de Mékinac demande de rencontre avec le conseil municipal suite au forum sur le développement

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle fixe au lundi 15 octobre 2007 à 19h la date pour une rencontre avec la MRC de Mékinac sur la suite au forum sur le développement. Si cette date n'est pas disponible, le conseil rencontrera la MRC de Mékinac à une date ultérieure. Le directeur général avisera les membres du conseil de tout changement de date.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-302 : MRC de Mékinac rencontre sur l'évolution de divers dossiers

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché à assister à une rencontre à la MRC de Mékinac le jeudi 18 octobre 2007 à 13h sur l'évolution des dossiers suivants :

|  |   |
|--|---|
| Pacte rural, fonctionnement,                       | Coordonnateur en loisir, Réseau en loisir |
| Fonds de diversification, fonctionnement et firmes |   |
| Règlements applicables par la SQ                   | Projet de Géomatique                      |
| Plan et règlements d'urbanisme                     | Service d'évaluation, gérance             |
| Demandes d'information touristique                 | Régime de retraite                        |

Le bureau municipal sera fermé pour cette rencontre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-303 : CLD de Mékinac forum des intervenants touristiques de Mékinac

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise André Lacombe, conseiller municipal, à assister au Forum des intervenants touristiques de Mékinac, le lundi 29 octobre 2007 à la Salle des Aînés de Saint-Tite. Les dépenses reliées à la participation de ce forum lui seront remboursées par la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Comité de diversification et de développement de la MRC de Mékinac

Le conseil prend connaissance du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2007 et de l'ordre du jour de la réunion qui se tiendra le 10 octobre 2007 du comité de diversification et de développement de la MRC de Mékinac.

Rés. 2007-10-304 : Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Canton-de-le-Jeune

CONSIDÉRANT qu'une subvention de 50 000 \$ a été accordée à la Municipalité de Sainte-Thècle par la Ministre déléguée aux Transports et Ministre responsable de la région de la Mauricie, Madame Julie Boulet, pour l'amélioration du chemin du Canton-de-le-Jeune, référence lettre du 26 juin 2007;

CONSIDÉRANT qu'à date, les dépenses effectuées pour l'amélioration le chemin du Canton-de-le Jeune s'élèvent à 51 614.73 \$ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Canton-de-le-Jeune pour un montant subventionné de 50 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QU'il informe le ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin du Canton-de-le-Jeune dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-305 : Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Canton-de-le-Jeune

CONSIDÉRANT qu'une subvention de 15 000 \$ a été accordée à la Municipalité de Sainte-Thècle par la Ministre déléguée aux Transports et Ministre responsable de la région de la Mauricie, Madame Julie Boulet, pour l'amélioration du chemin du Canton-de-le-Jeune, référence lettre du 31 juillet 2007;

CONSIDÉRANT qu'à date, les dépenses effectuées pour l'amélioration le chemin du Canton-de-le Jeune s'élèvent 16 115.15 \$ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Canton-de-le-Jeune pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QU'il informe le ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin du Canton-de-le-Jeune dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-306 : Travaux de voirie dans les chemins Saint-Joseph et Saint-Georges Centre

CONSIDÉRANT que la municipalité dispose d'argent dans ses prévisions budgétaires pour le poste du transport routier (voirie);

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal demande au conseil de faire des réparations dans deux chemins afin d'améliorer l'égouttement de l'eau;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise la réalisation les travaux de voirie suivants :

- Chemin Saint-Joseph réparation d'accotement et ajout de concassé face au numéro civique 1500 pour un montant estimé à 1 800.00 \$.
- Chemin Saint-Georges Centre faire des fossés sur une longueur de 250 mètres et ajouter du gravier dans la partie boisée du chemin à partir du chemin Petit Saint-Georges pour un montant estimé à 2 000.00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-307 : Approbation des prévisions budgétaires 2008/OMH de Sainte-Thècle

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle approuve les prévisions budgétaires suivantes de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle pour l'an 2008:

|                             | <u>2007</u>  | <u>2008</u>  |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Revenus                     | 72 200       | 77 300       |
| Dépenses                    |              |              |
| Administration              | 8 745        | 12 446       |
| Concierge et entretien      | 15 694       | 16 223       |
| Énergie, taxes, assurances, | 31 815       | 32 160       |
| Améliorations/modernisation | 28 500       | 10 500       |
| Financement                 | 46 966       | 46 948       |
| Services à la clientèle     | <u>3 379</u> | <u>3 441</u> |
| Total des dépenses          | 135 099      | 121 718      |
| Déficit (surplus)           | 62 899       | 44 418       |
| Contributions               |              |              |
| Société Habitation Québec   | 56 609       | 39 976       |
| Municipalité                | 6 290        | 4 442        |

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Forget Aubin/Plan de développement de la municipalité

Le conseil étudiera ce dossier à une réunion ultérieure.

Rés. 2007-10-308 : Jeannot Lessard demande l'utilisation de la Aubin gratuitement pour pratique de musique

CONSIDÉRANT que Jeannot Lessard, au nom d'un groupe de musiciens, désire disposer gratuitement de la Salle Aubin, un soir par mois, pour pratiquer un concert musical pour l'hiver 2008-2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le prêt gratuit de la Salle Aubin à Jeannot Lessard et ses musiciens pour une pratique de

musique par mois, lors que la salle sera disponible.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-309 : Autorisation de signature pour contrat

CONSIDÉRANT que Alain Vallée a été élu maire de la Municipalité de Sainte-Thècle, lors du scrutin du 30 septembre 2007;

CONSIDÉRANT qu'il y a un contrat à signer chez le notaire Denis Marchildon pour l'achat du lot 86-35-P de Marché Baril et Frères Inc

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Alain Vallée, maire et Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Thècle le contrat d'achat à intervenir entre la municipalité de Sainte-Thècle et Marché Baril et Frères Inc. (lot 86-35-P) ainsi que la convention avec la Fondation de la Coopérative de solidarité de Sainte-Thècle pour le financement de cet acquisition.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-310 : Achat de tables en résine pour la salle Aubin

CONSIDÉRANT que plusieurs tables en bois dans la salle Aubin sont brisées;

CONSIDÉRANT que le conseil désire acheter 30 tables en résine pour la salle Aubin et 3 tables en résine pour la Bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT qu'il reste un solde disponible aux prévisions budgétaires pour le compte subvention tourisme de 2 204.66 \$;

CONSIDÉRANT que Promotion Ste-Thècle Inc. s'engage à payer la Municipalité de Sainte-Thècle la différence entre le coût de l'achat des tables de la salle Aubin et le solde disponible aux prévisions budgétaires soit la somme de 854.97 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat de 10 tables résine de 8 pieds (1 325.73 \$), 20 tables en résine de 6 pieds (1 733.90 \$) pour la salle Aubin et l'achat de 3 tables en résine de 6 pieds pour la Bibliothèque municipale (275.24 \$).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-311 : Achat d'une déchiqueteuse et d'une machine à plier pour le bureau municipal

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat des équipements de bureau suivant : une déchiqueteuse à papier Shredmaster 950S au coût de 289.95 \$ et une machine à plier le papier Greenside PF935 au coût de 429.95 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-312 : AFÉAS de Sainte-Thècle demande la salle Aubin pour leurs réunions mensuelles

CONSIDÉRANT que l'AFÉAS des Sainte-Thècle utilise présentement la salle du conseil municipal pour leurs réunions mensuelles et à l'occasion la salle Aubin;

CONSIDÉRANT que leur organisme accueille de plus en plus de membres et non-

membres à leur réunion et que la salle du conseil devient vite exigüe;

CONSIDÉRANT qu'elle aimerait disposer de la salle Aubin plus souvent pour leurs réunions mensuelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe , appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte que L'AFÉAS de Sainte-Thècle utilise gratuitement la salle Aubin pour leurs réunions mensuelles à la condition qu'elle soit disponible.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

CTA de Mékinac demande de location au garage municipal pour la saison hivernale

Cette demande est reportée pour vérifier les différents endroits où pourrait être entreposés les autobus du CTA de Mékinac.

Rés. 2007-10-313 : Caroline Poisson, responsable du Noël des enfants/demande de commandite

CONSIDÉRANT la demande de Caroline Poisson, responsable du Noël des enfants, de faire leurs photocopies gratuitement au bureau municipal pour l'organisation de cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de commanditer les photocopies faites par Caroline Poisson dans le cadre de l'organisation du Noël des enfants de Sainte-Thècle. Ces photocopies seront faites gratuitement au bureau municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaire en suspend :

**TGV net/ Internet haute vitesse.**

Suite à la demande de la Municipalité du Lac-aux-Sables de défrayer une partie de l'installation d'une tour pour offrir le service internet haute vitesse par fibre optique aux gens du secteur Hervey-Jonction et une partie de Sainte-Thècle. Le conseil municipal demande un inventaire des gens de Sainte-Thècle qui pourraient être desservis par cette tour et le montant que la Municipalité du Lac-aux-Sables veut de notre municipalité pour la réalisation de ce projet.

**Telus/interurbain gratuit avec Trois-Rivières et Shawinigan.**

Une rencontre sera demandée à Telus et Bell pour discuter de ce projet.

Questions de l'assistance.

Rés. 2007-10-314 : Caroline Vandal/demande l'autorisation d'installer un tuyau d'eau potable dans le fossé du chemin Saint-Georges Centre

CONSIDÉRANT la demande de Caroline Vandal d'installer un tuyau d'eau potable dans le fossé du chemin Saint-Geroges Centre pour desservir la résidence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise Caroline Vandal à installer un tuyau d'eau potable dans le fossé du chemin Saint-Georges Centre, à partir de la rue Notre-Dame, pour desservir sa résidence au numéro civique 2191 à la condition qu'elle

- remette le tout dans le même état qu'avant les travaux.
- Qu'elle paie à la municipalité le montant prévu au règlement 54-93 pour le service de la collection de l'entrée d'eau et de payer annuellement les taxes de service et de dette dévolues aux usagers de l'eau potable de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-10-315 : Alain Gervais/demande l'autorisation de traverser un tuyau d'eau potable sous le chemin Saint-Georges Centre

CONSIDÉRANT la demande de Caroline Vandal installera un tuyau d'eau potable dans le fossé du chemin Saint-Geroges Centre pour desservir la résidence;

CONSIDÉRANT que Alain Gervais désire brancher sa résidence du 2180 chemin Saint-Georges Centre sur le tuyau d'eau potable de Caroline Vandal qui passera devant sa propriété;

CONSDIRÉRANT que pour faire ce branchement, il doit traverser un tuyau d'eau potable sous le chemin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise Alain Gervais à installer un tuyau d'eau potable sous le chemin Saint-Georges Centre pour desservir sa résidence au numéro civique 2180 à la condition qu'il remette les lieux dans le même état qu'avant les travaux.
- Les travaux seront entièrement à la charge et défrayés par Alain Gervais et il s'engage à payer annuellement les taxes de service et de dette dévolues aux usagers de l'eau potable.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

France Déry pose des questions sur le point 16, forum sur le développement local, sur l'avancement du plan de développement de Forget Aubin et sur l'installation de l'internet haute vitesse à la maison des jeunes.

Marc Cloutier pose des questions sur le point 12, sur l'exploitation des terres agricoles louées à Michel Trudel et demande de d'installer quelque chose pour nettoyer les bateaux qui vont se promener sur le lac Croche.

Marc St-Amand demande si le niveau de l'eau du lac Croche sera baissé cette année (non), demande s'il y a un problème d'algue bleu sur les lacs de la municipalité et demande de contrôler la circulation des bateaux sur le lac Croche.

Affaires nouvelles:

Aucune

Rés. 2007-10-316 : Levée de la séance

À 20hres 54, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Secrétaire-Trésorier